

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD, Patricia LUCAS, Laetitia MAILHE, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absentes excusées : Marielle NEVEU et Coralie RAMBAUD.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

- Renouvellement de la convention « Prestation Paie ».
- Validation de la commission « personnel communal ».
- Décision Modificative n°3 au budget communal.
- Projet de groupement pour lutter contre les déchets abandonnés.

Informations diverses :

- Avis sur le rapport annuel 2022 transmis par Vendée Expansion.
- Bilan de la commission « Communication ».
- Bilan de la commission « Enfance-Jeunesse ».
- Le point sur les travaux.
- Le point sur les fêtes et cérémonies.

Questions diverses.

Mme Laetitia MAILHE est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2023.

1) Délibérations à prendre :

➤ Renouvellement de la convention « prestation paie » :

En raison d'évolutions législatives et réglementaires, la convention relative à la prestation paie doit être résiliée. Le conseil municipal entérine la nouvelle convention, préparée par les services du Centre de Gestion. Celle-ci prendra effet le 1^{er} avril 2024.

➤ Validation de la commission « Personnel Communal » :

Le conseil municipal entérine la création de cette nouvelle commission composée de :

Laurent BAUDIN : Vice-Président.

Cédric GESTRAUD, Laetitia MAILHE, Marielle NEVEU, Béatrice VALADE, Roger PRAILE : membres.

➤ Décision Modificative n°3 au budget communal :

Après avoir entendu l'expose, le conseil municipal entérine la décision modificative (DM) suivante :

6411 :	personnel titulaire	=	+ 12 000 €
6413 :	personnel non-titulaire	=	+ 8 000 €
2041824 :	travaux effacement réseaux	=	- 20 000 €
023 :	virement à la section d'investissement	=	- 20 000 €
021 :	virement de la section de fonctionnement	=	- 20 000 €

➤ Projet de groupement pour lutter contre les déchets abandonnés :

Mr le Maire présente la proposition du syndicat suivante : L'engagement de la société CITÉO pour travailler sur la problématique des déchets abandonnés. Pour ce faire, il est demandé aux conseils municipaux d'adhérer à un groupement réunissant l'ensemble des communes, les communautés de communes et le syndicat sachant qu'aucune participation financière ne sera demandée aux communes. Le conseil municipal estime n'avoir pas assez d'information sur ce projet pour s'engager.

2) Informations diverses :

- Avis sur le rapport annuel 2022 transmis par Vendée Expansion :

Après avoir pris connaissance du rapport annuel de l'exercice 2022 présenté par Vendée Expansion, le conseil municipal se prononce favorablement avec 11 voix « pour » et une abstention sur l'ensemble des éléments reçus.

- Bilan de la commission « communications » :

- a) Le bulletin municipal : du retard a été pris dans sa réalisation mais il est en cours de finition avec l'imprimeur.
- b) La cérémonie des vœux : les invitations sont prêtes. Un power point retraçant les réalisations et les projets sera diffusé à cette occasion.
- c) Le site internet : il est assez ancien mais toujours en service. Un devis a été demandé afin qu'il soit modernisé.
- d) Le panneau d'affichage situé devant l'école privée : en raison de la présence du panneau digital, il est proposé de conserver ce panneau fixe et de l'adapter en y incluant des plans de la commune.
- e) Le RGPD : concerne la protection des données : Mrs Christian GANTEIL et Roger PRAILE sont volontaires pour intégrer le comité de pilotage afférent ce sujet.

- Bilan de la commission « Enfance-Jeunesse » :

. La junior association (Foyer des Jeunes) : la création de cette association est en attente du fait de l'absence pour maladie d'Aurélien, le référent du kiosque. Un contact va être pris pour connaître les prévisions sur l'avancée de ce projet.

- Les travaux :

Concernant la Maison des Jeunes, c'est en cours de finitions. L'entreprise comelec est intervenu pour la partie électricité et les employés communaux ont réalisés les placos, peintures, finitions.

Concernant le terrain multi-sports : le terrassement sera réalisé par l'entreprise Rineau mi-janvier avant la pose du city-stade qui devrait être utilisable au printemps.

- Le point sur les travaux en cours :

L'effacement de réseaux dans la rue St Pient : ce chantier est commencé dans la rue de la Mare.

Le Stade : les projecteurs posés donnent un excellent éclairage.

Pour les algècos, les matériaux ont été livrés. Ils seront mis en place par les bénévoles du club de rugby.

Les plantations : un rdv a été pris avec l'entreprise « Les Jardins de l'Autise » pour le chiffrage de l'aménagement paysager des abords de la halle.

- Le point sur les fêtes et cérémonies :

- ↳ Le 11 novembre : les remerciements sont adressés aux officiants et aux personnes présentes.
- ↳ Le marché de Noël : une très bonne participation des exposants et des participants.
- ↳ Le marché hebdomadaire : il est annoncé la présence d'un boucher ambulant et d'une fromagère, tous les jeudis soir devant la boulangerie.
- ↳ L'arbre de Noël : il aura lieu le dimanche 17 décembre. Les invitations ont été envoyées. L'animation prévue est l'installation de structures gonflables dans la salle polyvalente. Les membres du conseil municipal sont vivement invités à cet après-midi récréatif.
- ↳ Les colis pour les aînés : ils ont été préparés et seront distribués aux personnes âgées de 80 ans et plus, ainsi qu'aux résidents de l'ehpad, durant la semaine de Noël par les membres de la commission « sociale ».
- ↳ La cérémonie des vœux : elle est prévue le samedi 6 janvier 2024 à 18 heures.

- Divers :

- a) La crue de novembre : le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) a été déclenché en raison de l'impossibilité d'accéder à certaines zones habitées. La gestion du courrier et du journal, la protection des voiries et des habitants ont été organisés par les élus et les agents communaux. Mr le Préfet, Mme la Sous-Préfète, une délégation de personnalités ainsi que les services de secours se sont déplacés en mairie pour faire un bilan de la situation puis se sont rendu sur le site de l'Aqueduc afin d'évaluer les conséquences de la montée des eaux. Il est ajouté qu'une famille a dû être relogée et que les voiries qui ont été immergées sont extrêmement abimées.
- b) Les défibrillateurs : Une démonstration d'utilisation (prestation comprise lors de l'achat), est prévue le jeudi 18 janvier à 20 h dans la salle polyvalente pour toutes les personnes intéressées.
- c) La vidéo surveillance : Il est envisagé d'améliorer le système existant : à prévoir au budget 2024.
- d) Une audition de l'Ecole Intercommunale de Musique est prévue le mercredi 20 décembre à 15 h 30 dans la bibliothèque et à 18 h 30 dans la salle polyvalente.

3) Questions diverses :

- Mr Praile rappelle que de nombreux véhicules empruntent le sens interdit situé devant le bar. Il ajoute qu'il a eu rdv avec l'entreprise SOFAREB pour la réalisation d'une bâche de protection de la halle : en attente d'un devis.
- Mme Valade propose de programmer une réunion « tourisme » et demande que l'amplitude de l'éclairage public soit revue.
- Mr Baudin fait savoir que Sylvain Chevolleau (crêperie ambulante) sera probablement absent en 2024 et qu'il a rencontré un restaurateur qui serait intéressé pour faire de le remplacer sur le port de Maillé en 2024. Il est demandé que l'intéressé vienne présenter son projet.
- Mr Baudin ajoute qu'il a assisté à une réunion concernant le PLUI qui sera obligatoire en janvier 2028.
- Mme Charrier signale des nids de poules très importants ainsi que des arbres tombés sur la voirie.
- Mr Gestraud fait savoir qu'il a assisté à une commission « habitat » de la CCVSA. Le compte rendu écrit sera transmis à tous les conseillers municipaux.
- Mme Lucas fait savoir que les caniveaux bouchés entraînent régulièrement des inondations dans la rue de la Bougraine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Secrétaire de séance,
Laeticia MAILHE.



Le Maire,
Jean-Marie GELOT.

